



Commune de Réguiny

NUMERO

234

MARS-AVRIL 2020

Informations Municipales

Le mot du Maire

Faire face au coronavirus

Nous n'avons pas le choix et cela a été compris. Le confinement, hormis pour se déplacer dans le cadre des dérogations gouvernementales, est globalement respecté. La consigne reste toujours de limiter au maximum ses déplacements et il est conseillé de concentrer ses achats. Je le rappelle, la priorité des priorités est d'abord sanitaire. Respecter les règles de confinement c'est aussi éviter les déplacements non essentiels afin de se protéger et de protéger les autres. Ce confinement bouleverse certes nos habitudes mais nous avons la chance d'habiter en milieu rural et de bénéficier d'espaces extérieurs.

Le confinement nous oblige aussi à beaucoup de vigilance et de bienveillance envers les personnes les plus isolées. Notre esprit de solidarité permet de garder le contact et d'aider les personnes qui ne peuvent se déplacer pour leurs courses. J'ai pu le vérifier suite aux contacts menés auprès de certaines personnes âgées isolées et je tiens à remercier les voisins, amis pour leur dévouement. Je tiens aussi à remercier le personnel et les bénévoles de l'ADMR qui assurent le service et restent au contact des personnes.

N'hésitez pas à signaler en Mairie les situations ou besoins d'aides complémentaires à organiser.

Les services municipaux se sont organisés pour assurer une continuité du service. A ce titre, la mairie assure une permanence journalière et vous pouvez nous joindre aux heures habituelles par téléphone ou mail (l'accueil au public étant fermé). Le service technique est également présent pour la continuité du service et pour assurer un travail d'entretien régulier de nos espaces. Concernant la garde d'enfants des personnels mobilisés dans la gestion de cette crise qui n'auraient pas de solution de garde, nous allons aussi prendre le relais de l'école pendant la période de congés scolaires. Enfin nous souhaitons pouvoir offrir un service de portage de livres aux personnes isolées et n'ayant pas d'autres moyens de s'en approprier.

En cette période difficile, nous devons d'abord faire face et être solidaire.

Je profite de ce mot pour remercier toutes les personnes qui continuent à travailler : d'abord le personnel soignant qui est en 1^{ère} ligne, aussi nos commerces et toutes les personnes en activité pour le bien de la population. **Un grand merci à tous.**

Jean-Luc LE TARNEC



**Parution du prochain
bulletin municipal**
Fin Juin 2020

La Mairie

Avis de la Mairie

ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS – RÉSULTATS

Inscrits	1431
Votants	677 (47.31 %)
Exprimés	570 (84.19 %)

Liste « Avec vous Réguiny demain » : Elus CM 19 – Elus EPCI 2

LE TARNEC Jean-Luc
CAILLERE Sophie
JOSSO Cédric
GUÉHENNEUX Lydia
LE STRAT Thierry
TENIER Emmanuelle
POTEL Wilfried

DANO Laëtitia
BONNIN Thomas
BULÉON Karine
LETELLIER Jean-Michel
TANGUY Anne
GUILLO Jean
ROBERT Sandra



MICHARD David
LAMOUR Corine
PÉDRO Corentin
PÉTRO Sophie
GALERNE Didie

Suite à une information de la Préfecture et en lien avec le confinement, les nouveaux conseils municipaux élus le 15 mars entreront en fonction à une date prévue par décret et au plus tard au mois de juin.

BUREAU DE POSTE

Le bureau de poste de Réguiny ouvrira aux horaires habituels à compter du **MARDI 14 AVRIL**. Il vous est demandé de respecter les consignes suivantes :

- Une seule personne dans le bureau
- Vous devrez vous munir de votre propre stylo
- Respect de la distance de sécurité d'un mètre pour les personnes qui attendent à l'extérieur du bureau.

CENTRE CULTUREL

Portage de livres aux personnes isolées ou ne pouvant s'en approprier : Contacter la mairie au 02.97.38.66.11

BOUCLIER FACIAL SOUPLE

Ce bouclier facial souple anti-postillon aide à renforcer l'impact des mesures barrières et augmente la protection des personnes qui continuent à exercer les métiers essentiels et/ou qui continuent à travailler pour éviter un désastre économique.

Ses avantages :

- Ecran facial individuel
- Transparent
- Souple et robuste
- Compatible avec le port de lunettes, masque, casquette, casque
- Réutilisable, nettoyable avec eau savonneuse, virucide
- Taille unique, réglable
- Convient aux adultes et aux enfants
- Pour des environnements de travail, de commerce, de transport.



Cet équipement est destiné à améliorer la protection, les mesures barrières prévalent. Ils sont plutôt destinés aux personnels des CCAS, EPHAD, portage de repas... aux services techniques, aux policiers municipaux, etc... ou à être remis aux commerçants de proximité.

Si vous êtes intéressés, merci de bien vouloir appeler la Mairie 02.97.38.66.11.

ORDURES MÉNAGÈRES

Depuis la fermeture temporaire de la déchetterie de "La Croix Guillard" nous constatons des dépôts sauvages en tous genres (canapés, fauteuils, divers objets... tonte de pelouse). Nous ne pouvons tolérer ce genre de pratique et vous informons que cela est passible d'une amende pénale.

OUVERTURE D'UN ACCUEIL COLLECTIF POUR LES ENFANTS DES PERSONNELS PRIORITAIRES PENDANT LA PÉRIODE DES CONGÉS SCOLAIRES

L'ACCUEIL POUR QUI ?

Il s'agit d'accueillir le mercredi et les vacances scolaires les enfants de parents travaillant ou exerçant les professions ci-dessous et n'ayant pas de solution de garde à domicile :

- . Tout personnel travaillant en établissements de santé publics/privés : hôpitaux, cliniques, SSR, HAD, centres de santé...
- . Tout personnel travaillant en établissements médico-sociaux pour personnes âgées et personnes handicapées : maisons de retraite, EHPAD, USLD, foyers autonomie, IME, MAS, FAM, SSIAD...
- . Tout personnel de l'aide sociale à l'enfance : assistants de service social, techniciens d'intervention sociale et familiale (TISF), médecins, infirmières puéricultrices, sages-femmes et psychologues ;
- . Les professionnels de santé et médico-sociaux de ville : médecins, infirmiers, pharmaciens, sages-femmes, aides-soignants, transporteurs sanitaires, biologistes, auxiliaires de vie pour personnes âgées et handicapées...
- . Les personnels chargés de la gestion de l'épidémie des agences régionales de santé (ARS) des préfectures et ceux affectés à l'équipe nationale de gestion de la crise ;
- . Les personnels des forces de l'ordre et les pompiers.

Cette liste est susceptible d'être réévaluée en fonction de l'évolution de la situation.

L'ORGANISATION

L'accueil aura lieu sur la structure accueil de loisirs, 1 rue Durringer à Régigny du Mardi 14 Avril au Vendredi 24 Avril.

- . Maximum 10 enfants accueillis sur la structure
- . 2 encadrants
- . Inscription au plus tard la veille sur le site internet de la commune www.reguiny.com ou en contactant le 06.85.29.29.68
- . Le coût de ces journées ne seront pas facturées aux familles
- . Le repas du midi n'est à ce jour pas prévu, nous demanderons aux parents de prévoir le pique-nique de leur enfant.

Pour toutes informations complémentaires, celles-ci sont disponibles sur le site internet de la commune.

Urbanisme

DÉCLARATIONS PRÉALABLES DÉLIVRÉES

05/03 - Sylvie HENRIOT, 4 Résidence de l'Aurore, garage

12/03 – Jean-Marc DANO, 25 Rue Jean-Pierre Colloc'h, ravalement de façades avec modification de l'aspect extérieur de l'habitation

18/03 – Rebecca MAGNE, 8 Résidence du Lavoir, extension de l'habitation

26/03 – Bruno et Marie-Paule ROCHE, 23 Q. Rue du Beau Soleil, construction d'une pergola

26/03 – Rémy et Marie-Hélène TERMON, 33 Rue Lavoisier, construction d'un mur bahut

PERMIS DE CONSTRUIRE DÉLIVRÉS

02/03 - Nicolas HERVÉ, 5 Allée des Jonquilles « Résidence Le Clos Neuf », habitation

20/03 – Christophe FERRE, 10 Rue Anne de Bretagne, changement de destination d'un fournil en habitation

AUTORISATION DE CONSTRUIRE, D'AMÉNAGER OU DE MODIFIER UN ÉTABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC

12/03 – SNC MACE, 22 Rue Anne de Bretagne, Aménagement de l'espace commercial

Etat Civil

NAISSANCES

03/03 – Nathan LE BOT, 26 Rue du Général de Gaulle

04/03 – Iwenn BLANDEL HERVIO, 9 Bel Air



DÉCÈS

02/02 – Baptiste FRIGARA, 91 ans, domicilié 26 Rue des Moulins

01/03 – Pierre LE BRETON, 88 ans, domicilié 19 Rue de la Belle Aurore

06/03 – Fernande GALLIARD Veuve DEMAY, 89 ans, domiciliée 20 Cité du Stade

20/03 – Guy LE DEIT, 80 ans, domicilié 8 Rue Duringer



Informations Générales

PONTIVY COMMUNAUTÉ : APPEL AU CIVISME ET AU RESPECT DES AGENTS DE LA COLLECTE PENDANT LE CONFINEMENT

Avec l'épidémie de COVID-19 qui sévit actuellement, les services de la collecte de Pontivy Communauté observent une recrudescence d'incivilités.

COLLECTE DES DECHETS : LES BONNES PRATIQUES

Depuis plusieurs jours, les agents de la collecte observent un nombre important de sacs déposés à côté des conteneurs à déchets ainsi qu'au niveau des bacs de regroupement.

Il est strictement **INTERDIT** de poser ses sacs au sol pour des raisons de salubrité, d'autant plus importantes avec la situation sanitaire actuelle.

Ainsi, pour faciliter et respecter le travail des agents, qui font déjà face à des contraintes supplémentaires, merci de mettre **vos sacs de déchets dans les bacs prévus à cet effet**.

Tous les contacts physiques que vous pouvez avoir au quotidien dans les espaces publics appellent aux mêmes règles de

prévention : poignée de porte, barre de caddie ou couvercle d'un bac à déchets. C'est-à-dire **se protéger en mettant des gants et se laver régulièrement les mains**.

EMBALLAGE EN VRAC

Dans cette période de confinement, exceptionnellement, à défaut de sacs transparents ou de sacs jaunes translucides, les usagers peuvent **déposer leurs emballages en vrac dans les bacs à couvercle jaune**. Ils peuvent toujours aussi déposer leurs emballages dans les colonnes aériennes qui ont un opercule jaune.



Étant systématiquement refusé au centre de tri, les sacs noirs opaques ne doivent pas être utilisés pour déposer vos emballages dans les bacs. Il faut utiliser des **sacs transparents** qui permettent un contrôle visuel de leur contenu. Chacun est invité à **faire preuve de civisme et à adopter** les gestes barrières.

COMMUNIQUÉ DE LA GENDARMERIE

Les violences intra-familiales en cette période de confinement sont une préoccupation des autorités et de nombreuses mesures ont déjà été mises en place, en direction des victimes ou témoins, pour détecter ces situations et y apporter une réponse. Nous vous informons aujourd'hui, qu'un numéro vert est mis en place, cette fois, à l'attention des auteurs de violences inter-familiales par l'Association METANOYA (*organisme de formation*) avec la FNACAV et le soutien financier des Droits des Femmes.

08 019019 11 – 9 h/19 h – Tous les jours jusqu'à la fin du confinement.

COMMUNIQUÉ DE LA RÉGION : INFORMATION POUR LES PRODUCTEURS LOCAUX

La Région Bretagne a créé une plateforme de mise en relation de producteurs locaux et clients. Cette plateforme est ouverte (www.produits-locaux.bzh) pour les inscriptions des producteurs locaux et clients depuis dimanche 5 avril pour être opérationnelle dès jeudi 10 sous forme d'une carte interactive.

Les producteurs peuvent préparer des commandes et indiquer où elles peuvent être récupérées par les clients (magasin, drive, livraisons...).

COMMUNIQUÉ DE PÔLE EMPLOI

Face à la crise sanitaire, Pôle emploi s'adapte pour accompagner vos recrutements

The infographic is set against a blue background and features four columns of information, each with an icon at the top and descriptive text below. The icons are: a laptop and smartphone, a telephone handset and smartphone, two people (a woman and a man), and a smartphone. The text in each column is as follows:

- pole-emploi.fr**
Banque de profils
Simulateur de charges
Simulateur d'aides
- 3995**
Un conseiller en ligne
pour vous accompagner
dans vos recrutements
- Contactez directement**
par mail ou
au téléphone
votre conseiller
entreprise
- L'appli « je recrute »**
une application
pour accompagner
les entreprises
dans leur
recrutement

In the bottom right corner of the infographic, there is a circular logo with the text "LA POUR VOUS!" and the Pôle emploi logo.

Vos conseillers et vos services toujours disponibles

En ligne, sur votre appli, ou par téléphone avec votre conseiller :

- Publiez votre offre
- Recherchez votre candidat

Mobilisez le service ou le dispositif dont vous avez besoin.

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver très régulièrement
les mains**



**Tousser ou éternuer
dans son coude**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique et le jeter**



SI VOUS ÊTES MALADE
**Porter un masque
chirurgical jetable**



**Vous avez des questions
sur le coronavirus ?**

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

0 800 130 000

(appel gratuit)